



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IRSN

INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

L'ÉCHELLE DE L'OUVERTURE À LA SOCIÉTÉ DE L'IRSN

SUITE À LA RECOMMANDATION A.1 DE L'AVIS N°1 DU
COMITÉ ODISCÉ ADOPTÉ LE 28 NOVEMBRE 2022



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 1. INTRODUCTION | 3 |
| 2. ECHELLES ET MODELES DE LA PARTICIPATION EXISTANTS | 4 |
| 2.1 LES FONDEMENTS | 4 |
| 2.2 MODELES A DEUX DIMENSIONS | 5 |
| 2.3 MODELES A PLUSIEURS DIMENSIONS | 7 |
| 2.4 DISCUSSION ET ECHELLE RETENUE | 7 |
| 3. REFLEXIONS SUR UNE ECHELLE ADAPTEE A L'IRSN | 9 |
| 3.1 OBJECTIFS | 9 |
| 3.2 DIMENSIONS A PRENDRE EN COMPTE | 9 |
| 3.3 REPRESENTATION DE L'ECHELLE DE L'OUVERTURE A LA SOCIETE DE L'IRSN | 10 |
| 3.4 UTILISATION DE L'ECHELLE | 12 |
| 4. PERSPECTIVES | 13 |
| 5. REFERENCES | 14 |

INTRODUCTION

Début 2022, l'IRSN a créé le comité ODISCÉ, acronyme d'Ouverture et impulsion du Dialogue avec la Société Civile sur l'Expertise. Cette instance est composée d'une vingtaine de membres aux profils variés (experts de la participation, issus d'associations, non institutionnels, d'instituts signataires de la charte d'ouverture à la société...) et est placée auprès du directeur général de l'Institut. Elle a pour objectif de conseiller l'IRSN en vue de favoriser de nouvelles interactions sciences-société sur l'expertise des risques nucléaires et radiologiques et d'élargir les publics impliqués.

Dans son premier avis, adopté le 28 novembre 2022, sur l'implication de la société civile dans la surveillance par l'IRSN de la radioactivité dans l'environnement, il a notamment recommandé à l'IRSN de « *caractériser la variété et les niveaux de profondeur des actions de dialogue avec la société mobilisées dans le cadre des expertises de l'IRSN et permettre aux participants internes et externes de situer les actions d'ouverture sur une échelle de participation* » (recommandation A.1. du 1^{er} avis [1]).

Cette note présente la démarche adoptée par le Service des politiques d'ouverture à la société (SPOS) de l'IRSN suite à cet avis pour développer une échelle de participation adaptée aux activités d'ouverture à la société de l'IRSN. Après une bibliographie d'échelles existantes et analyse succincte de leurs fondements, elle décrit les objectifs recherchés et l'échelle développée par le SPOS pour répondre à ces objectifs.

EHELLES ET MODELES DE LA PARTICIPATION EXISTANTS

De nombreuses représentations des processus participatifs existent dans la littérature. La sociologue Raphaëlle Bats donne un tour d’horizon de quelques échelles de la participation [2] ; John Grace et Pauline Grace retiennent différents modèles de participation dans leur *Participation Handbook* [3]. Certains utilisent la métaphore de l’échelle pour illustrer les différents niveaux de participation, d’autres modèles se présentent sous formes de chemin, géométrique, ou encore de grille ou tableau.

2.1 LES FONDEMENTS

Le première référence à une échelle de la participation est celle de la sociologue américaine Sherry R. Arnstein en 1969 dans son essai « *A ladder of citizen participation* » [4].

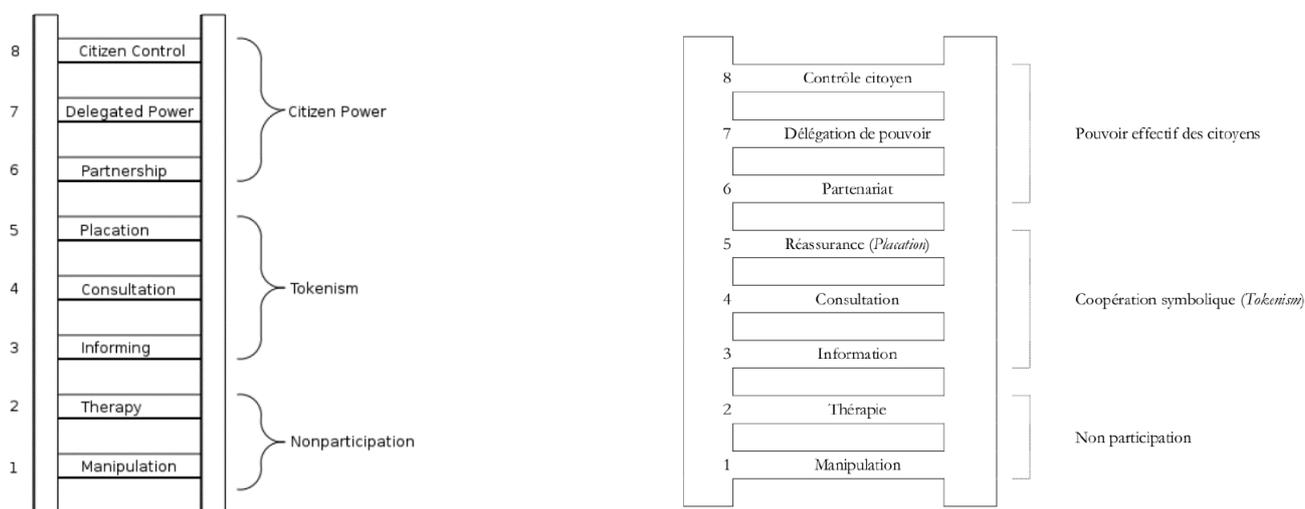


Figure 1 : échelle de Sherry R. Arnstein (1969)

Version originale [4]

Traduction issue de l’article de Raphaëlle Bats [3]

Cette échelle comporte huit niveaux, allant de la manipulation du public au contrôle citoyen. Sherry R. Arnstein explique que les deux premiers niveaux correspondent à de la « non participation », leur objectif réel est plutôt d’éduquer, voire de « traiter » les citoyens. Les trois suivants correspondent à une participation symbolique, pour la forme ou de pure forme (*tokenism* en anglais) ; les citoyens peuvent certes écouter et être écoutés, mais ils ne sont pas assurés que leur point de vue sera entendu. Les trois niveaux supérieurs montrent des degrés croissants d’influence sur la prise de décision, du partenariat permettant aux citoyens de négocier et de faire des compromis avec les détenteurs traditionnels du pouvoir au partage ou plein pouvoir des citoyens sur les décisions.

Sherry R. Arnstein précise bien dans son article qu’il s’agit d’une représentation simplifiée, mais qui aide à illustrer le fait que la participation des citoyens comporte des gradations importantes. Elle entend ainsi faire comprendre autant les demandes de plus en plus pressantes de « ceux qui n’ont rien », que la « gamme de réponses confuses » de ceux qui détiennent le pouvoir. Enfin, elle précise que cette échelle peut s’appliquer dans bien des domaines.

En 1992, Roger A. Hart, psychologue environnemental anglais et spécialiste de la participation des enfants, s'est inspiré de la métaphore de l'échelle de Sherry R. Arnstein pour illustrer les huit niveaux de la participation des enfants dans les projets, dans son essai pour l'UNICEF « *Children's participation: from tokenism to citizenship* » [5].

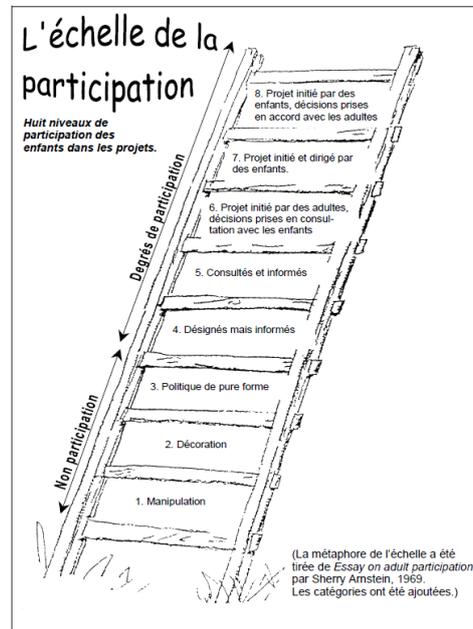


Figure 2 : échelle de Roger A. Hart (1992), traduite en français dans l'article [6]

Le diagramme de l'échelle de participation est conçu pour servir de typologie initiale pour réfléchir à la participation des enfants aux divers projets. Il a développé de nouvelles catégories pour son essai en lien avec son analyse de la participation des jeunes. Les trois premiers sont pour lui de la « non participation » (y compris le *tokenism* ou « politique de pure forme ») et il analyse plus particulièrement les cinq degrés suivants de participation allant de la désignation avec information à des projets initiés par les enfants. Il insiste beaucoup sur les notions de partage de décision et de co-construction des projets avec les enfants.

D'autres déclinaisons liées à la métaphore de l'échelle existent (voir [2] et [3]) ; elles varient à la fois en nombre de niveaux et dans la terminologie utilisée pour nommer et décrire ces différents niveaux, notamment en fonction d contexte dans lequel elles peuvent être appliquées. Cependant, elles ne permettent pas de caractériser les différentes dimensions de la participation.

2.2 MODELES A DEUX DIMENSIONS

D'autres modèles complètent cette vision par une représentation à deux dimensions.

C'est le cas par exemple de la classification des modalités de participation publique proposée en 2000 par André Thibault, Marie Lequin et Mireille Tremblay, professeurs-chercheurs des universités du Québec à Trois-Rivières et Montréal, dans le « cadre de référence pour la participation publique » qu'ils écrivent sur la base des travaux d'un groupe de travail sur la qualité de la participation publique (texte proposé pour avis aux citoyens actifs du Québec) [7]. Le modèle est également adapté des travaux de Sherry R. Arnstein, mais sous la forme d'une droite faisant une corrélation entre les techniques de participation et le niveau de pouvoir consentis aux citoyens.

Ils distinguent la « *participation sans pouvoir* » correspondant aux deux premiers niveaux (communication-marketing et sondage), le pouvoir d'influence correspondant aux trois niveaux suivants (information, consultation et plainte) qui « *dépend de la volonté du décideur et, en conséquence, ne pourrait être que symbolique* », et le pouvoir partagé correspond aux trois niveaux supérieurs (délégation, partenariat, contrôle)

avec « un réel partage du pouvoir de décision entre l'autorité et les citoyens » et une « véritable collaboration ». Ils précisent également que « le partage du pouvoir dépend du degré de confiance mutuelle des partenaires, leur implication dans l'action ainsi que de la transparence des activités administratives ».

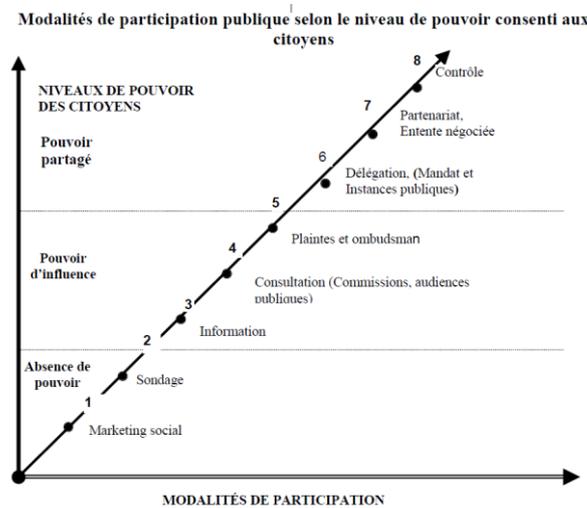


Figure 3 : modèle d'André Thibault, Marie Lequin et Mireille Tremblay (2000)

D'autres modèles à deux dimensions permettent d'être plus descriptifs sur différentes composantes de la participation et/ou en termes de continuum de la participation.

Ainsi, Lewis Michaelson, Doug Sarno et Marty Rozelle, fondateurs de l'*International association for public participation* (IAP2), ont développé en 2007 l'*IAP2 Spectrum of public participation* [8]. Ce spectre prend la forme d'un tableau qui décrit, pour chaque niveau, les objectifs de la participation du public et les promesses qui lui sont faites et souligne le caractère croissant de l'impact de cette participation sur la décision en fonction de ces éléments.

De son côté, Harry Shier a développé en 2001 un modèle sous forme de chemin dans son *Pathways to Participation* [9]. Pour chaque niveau de participation, il décrit les questions à se poser pour commencer, vérifier les opportunités de participation et précise les engagements liés à cette participation. La particularité de ce modèle est de considérer un cheminement du premier niveau aux suivants.

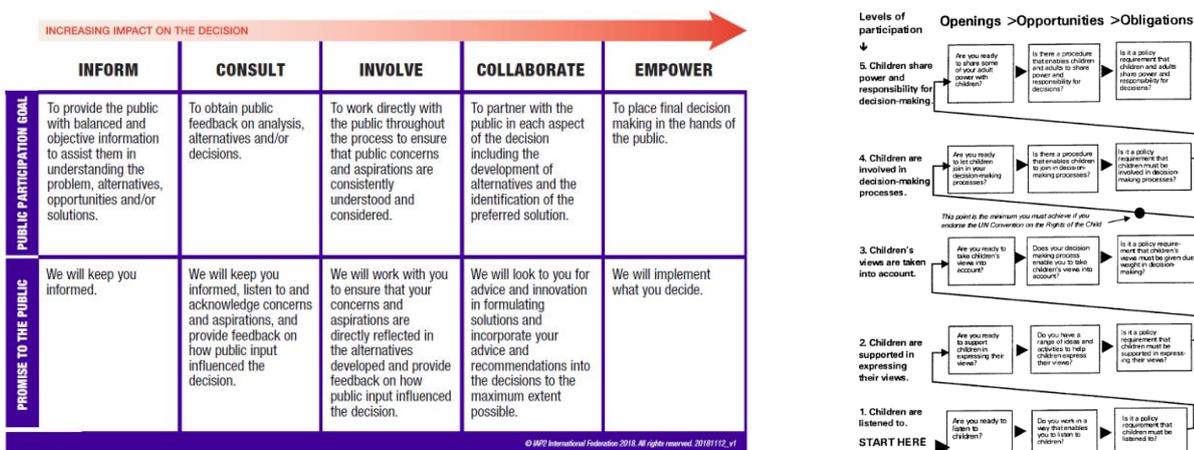


Figure 4 : modèles à deux dimensions

IAP2 Spectrum of public participation (version de 2018) [8] & Pathways to Participation (2001) [9]

2.3 MODELES A PLUSIEURS DIMENSIONS

Enfin, deux autres modèles, basés sur des formes géométriques, montrent les dimensions fondamentales de la participation comme des conditions nécessaires à réunir pour une participation significative (dans les deux cas, ils s'intéressent à l'implication des jeunes) :

- un modèle sous forme de triangle, développé en 2002 par Kurt De Backer et Marc Jans [10] ; il permet de représenter trois dimensions : le défi (qui pourra les inciter à participer), la capacité (en termes de connaissances, de compétences, d'expériences) et le lien (avec les autres et soutenus par d'autres) ;
- un modèle sous forme de pentagone, présenté par le conseil de l'Europe en 2003 dans la charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale [11] ; il permet de représenter cinq dimensions (approche RMSOS, ou DMPPS en français) : le droit (de participer), les moyens (pour participer), la place (lieux pour se rencontrer et échanger, mais aussi place dans le cadre intentionnel pour participer), les possibilités (accès à l'information, compréhension, temps) et le soutien (accès à différentes formes de soutien, y compris la reconnaissance de leur contribution).



Figure 5 : modèles à plusieurs dimensions
Triangle of participation (2002) [10] & *RMSOS Framework (2003) [11]*

Dans les deux cas, il est bien précisé que ces conditions sont étroitement liées et doivent être prises en compte conjointement. Contrairement aux autres modèles présentés (qui s'inspirent des travaux de Sherry R. Arnstein), ceux-ci ne distinguent pas de niveaux de participation.

2.4 DISCUSSION ET ECHELLE RETENUE

Sur la base de cette recherche bibliographique rapide et non exhaustive, nous retenons pour nos réflexions que les travaux de Sherry R. Arnstein ont inspiré un grand nombre de modèles de la participation et qu'il est possible d'adapter le modèle proposé sous forme d'échelle en fonction du domaine et du contexte dans lequel la participation intervient.

Ces publications confirment que la participation revêt différentes caractéristiques et certains modèles permettent de mettre en lumière celles qui apparaissent comme fondamentales, en fonction du contexte dans lequel ils s'appliquent. Dans tous les cas, ces échelles ou modèles doivent être accompagnés d'explications et de précisions sur les termes et notions utilisés.

Pour résumer :

- certains modèles présentent la participation sous formes d'échelles à 1 ou 2 dimensions comportant entre 5 et 8 niveaux ; ils permettent de prendre conscience des différentes gradations de participation et des liens entre les typologies de participation et le pouvoir d'influence ou le partage des décisions, les promesses ou engagements ;

- d'autres modèles présentent la participation sous des formes géométriques à 3 ou 5 dimensions géométriques, sans que des niveaux de profondeur ne soient définies pour ces dimensions ; ils soulignent les fondamentaux favorisant la participation et ses impacts, comme l'opportunité ou le défi, la capacité ou les compétences, le lien avec les autres ou l'espace, le support, les droits et moyens.

Afin de pouvoir caractériser à la fois la variété et les niveaux de profondeur des actions de dialogue avec la société, comme recommandé par le comité ODISCÉ [1], il nous fallait pouvoir mixer ces deux approches et trouver un modèle permettant d'illustrer et différencier plusieurs dimensions avec chacune plusieurs niveaux de profondeur (5 dimensions avec 5 niveaux chacune comme nous le verrons au chapitre suivant).

Une stagiaire au SPOS a recherché des modèles et échelles utilisés dans d'autres domaines que celui de la participation. Parmi ceux-ci, la « roue des émotions » développée par Robert Plutchik¹ a retenu l'attention du SPOS car elle permet de visualiser et différencier huit dimensions, avec plusieurs niveaux de profondeurs.

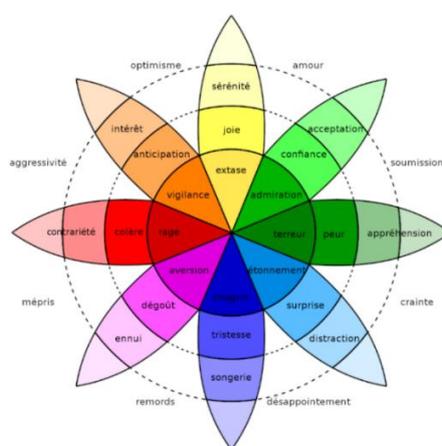


Figure 6 : modèle de la roue des émotions de Plutchik (1980) [12]

¹ La roue des émotions publiée par le psychologue américain Robert Plutchik en 1980 vise à organiser les émotions complexes et aider les gens à clarifier, identifier et étiqueter leurs émotions (cf. [12])

REFLEXIONS SUR UNE ECHELLE ADAPTEE A L'IRSN

Sur la base de la bibliographie réalisée, de la recommandation A.1 du comité ODISCÉ et de l'expérience acquise depuis plus de 20 ans d'ouverture à la société à l'IRSN, nous avons déterminé des objectifs pour une échelle adaptée à l'IRSN, des dimensions à prendre en compte et un modèle spécifique pour illustrer et représenter plusieurs niveaux de profondeur à ces dimensions.

3.1 OBJECTIFS

Nous nous sommes fixés les objectifs suivants pour la création d'une échelle spécifique à l'IRSN :

- permettre de visualiser les caractéristiques d'une action d'ouverture à la société sur une échelle à plusieurs dimensions,
- permettre le dialogue interne entre les experts et chercheurs chargés d'un projet et les chargés de mission ouverture à la société pour échanger en amont sur les objectifs d'une action d'ouverture à la société en lien avec ce projet,
- permettre de présenter ces objectifs dans les instances internes de décision, lors de la mise en place de l'action d'ouverture à la société sur ce projet,
- permettre de visualiser où se situe une action d'ouverture en cours (ou finalisée) par rapport aux objectifs fixés en amont.

Le projet sur lequel une action d'ouverture à la société est ainsi déterminée, peut concerner une expertise, une étude ou une recherche, menés par l'IRSN (éventuellement avec d'autres partenaires) ou bien de manière plus générale un sujet en lien avec une activité ou une mission de l'IRSN.

3.2 DIMENSIONS A PRENDRE EN COMPTE

En fonction des fondamentaux ressortant des bilans de la charte d'ouverture à la société de l'IRSN, de la bibliographie mentionnée ci-avant et de la charte de la participation du public, nous avons étudié plusieurs caractéristiques qui pourraient figurer dans notre échelle.

La première caractéristique correspond à la typologie d'**action** d'ouverture à la société. Celle-ci reflète la façon d'interagir et d'impliquer les parties prenantes dans un projet mené par l'IRSN. Elle ressemble à l'échelle de participation telle que définie par Sherry R. Arnstein et Roger A. Hart, les différentes gradations mesurant le degré ou la profondeur de l'implication la société civile.

La deuxième caractéristique correspond à l'impact, en termes de montée en compétence, de l'action d'ouverture à la société sur les participants (qu'ils soient de la société civile ou de l'IRSN). Elle rejoint les dimensions de « capacité » dans le modèle triangulaire de [10] et de « possibilité » dans le modèle RMSOS [11]. Cette caractéristique traduit ainsi le niveau d'**appropriation**, à la fois en termes d'engagement et de compréhension des participants, avec une gradation allant de l'intérêt à une totale autonomie.

La troisième caractéristique correspond à la question de la temporalité et de la durabilité du lien créé pendant l'action d'ouverture à la société et même au-delà de celle-ci. Elle rejoint la dimension de « lien » dans le modèle triangulaire de [10]. La prise en compte de cette dimension dans notre échelle permet également de répondre à la recommandation A.5 de l'avis [1] du comité : « *Afin de maintenir un lien avec les personnes impliquées dans les expertises ponctuelles, définir les outils et moyens permettant de capitaliser leur investissement et les*

dynamiques créées dans le temps ». Elle traduit la pérennité de la **relation** et de l'implication, avec une gradation allant de la participation unique à un engagement continu et diversifié (sur plusieurs thématiques).

La quatrième caractéristique correspond à l'aire géographique et aux acteurs correspondant à impliquer dans l'action d'ouverture à la société. Il traduit la **proximité** territoriale de l'action, allant d'un niveau global, avec plus particulièrement des acteurs ayant une vision globale à l'échelle nationale (voire internationale) à une plus grande proximité locale, avec la possibilité de « toucher » plus directement des citoyens ou des acteurs ayant une vision plus ciblée sur un territoire donné.

La cinquième caractéristique correspond à l'**influence** de l'action d'ouverture à la société sur les travaux de l'IRSN. Celle-ci se rapproche du pouvoir d'influence consenti aux participants telle que défini par André Thibault & al [7], même s'il ne s'agit pas de « participer à la prise de décision » à proprement parler mais plutôt de des travaux participant au processus de décision. Les différentes gradations traduisent le degré d'influence de l'action sur les travaux, de la simple écoute à une complète influence sur ceux-ci.

Nous avons également identifié une sixième caractéristique importante pour les actions d'ouverture à la société : elle correspond aux besoins d'accompagnement de la société civile pour pouvoir s'impliquer et participer aux actions. Elle rejoint les notions de « moyens » et de « soutien » du modèle *RMSOS* [11]. Elle est clairement identifiée dans la charte de l'ouverture à la société de l'IRSN. Cependant, elle n'apparaît pas comme un objectif à définir pour une action d'ouverture à la société, mais plutôt comme un ensemble de moyens à mettre en œuvre pour réaliser cette action et atteindre les objectifs fixés. Elle découlera plutôt des niveaux définis pour les cinq autres caractéristiques définies précédemment. Nous ne l'avons pas retenu comme une dimension pour notre échelle, bien qu'à prendre en considération dans la mise en œuvre d'une action d'ouverture à la société.

3.3 REPRESENTATION DE L'ECHELLE DE L'OUVERTURE A LA SOCIETE DE L'IRSN

Comme indiqué dans la discussion du chapitre précédent, nous nous sommes inspirés du modèle de Robert Plutchik [12] pour représenter notre échelle de l'ouverture à la société, avec l'aide de l'agence O'communication.

Nous avons ainsi abouti à une échelle de l'ouverture à la société de l'IRSN représentée sous la forme d'une fleur à 5 pétales de couleurs différentes, chaque pétale représentant une des 5 caractéristiques retenues ci-avant (action, appropriation, relation, proximité, influence).



Figure 7 : échelle de l'ouverture à la société de l'IRSN

Pour chaque dimension, 5 niveaux de profondeur sont définis et représentés par un déploiement croissant du pétale correspondant.

Ces différents niveaux sont définis ci-après pour chacune des dimensions.



Action

La typologie d'**action** reflète la façon d'interagir avec la société civile, avec les niveaux :

- **Niveau 1** : **Information** sur les travaux de l'IRSN et leurs enjeux
- **Niveau 2** : **Partage** d'informations et de connaissances **réiproques**
- **Niveau 3** : **Dialogue** sur le contenu des travaux de l'IRSN avec possibilité d'influer sur ces travaux
- **Niveau 4** : **Coopération** entre IRSN et société pour la réalisation des travaux
- **Niveau 5** : **Expertise** conjointe société et IRSN



Appropriation

La dimension **appropriation** des participants caractérise la montée en compétence de tous les participants et mesure le niveau d'engagement et de compréhension des différentes parties, avec les niveaux :

- **Niveau 1** : **Susciter** l'intérêt et le concernement
- **Niveau 2** : **Comprendre** et appréhender les enjeux et les méthodologies
- **Niveau 3** : **Stimuler** une réflexion argumentée
- **Niveau 4** : **Encourager** l'appropriation et la formulation d'avis argumentés
- **Niveau 5** : **S'approprier** totalement la problématique



Relation

La dimension **relation** exprime la durabilité des liens et la pérennité de l'implication pendant l'action et au-delà, avec les niveaux :

- **Niveau 1** : Implication **unique**
- **Niveau 2** : Implication **ponctuelle** sur plusieurs thématiques
- **Niveau 3** : Relation **continue** tout au long de l'action
- **Niveau 4** : Participation **assidue** au-delà de l'action sur la **même thématique**
- **Niveau 5** : Participation **élargie à plusieurs thématiques**



Proximité

La dimension **proximité** caractérise l'aire géographique de l'action et les acteurs correspondant à impliquer et traduit ainsi la proximité territoriale, avec les niveaux :

- **Niveau 1** : Acteurs de l'ensemble du **territoire national** voire international
- **Niveau 2** : Acteurs de territoires se trouvant **de part et d'autre d'une frontière**
- **Niveau 3** : Acteurs au niveau **régional** ou d'un **bassin de vie ou versant**
- **Niveau 4** : Acteurs sur un ou plusieurs **départements**
- **Niveau 5** : Acteurs et citoyens à l'échelle **communale** ou **intercommunale**



Influence

La dimension **influence** sur les travaux de l'IRSN caractérise le degré d'influence de l'action d'ouverture à la société sur les travaux de l'IRSN, avec les niveaux :

- **Niveau 1** : **Écouter** les enjeux soulevés par la société civile
- **Niveau 2** : **Prendre en compte** les préoccupations de la société civile dans les travaux de l'IRSN
- **Niveau 3** : **Rendre compte** des modifications apportées aux travaux de l'IRSN
- **Niveau 4** : **Montrer l'influence** sur les travaux en y incluant la parole de la société
- **Niveau 5** : **Porter ensemble** les travaux conjoints

3.4 UTILISATION DE L'ECHELLE

Avec cette échelle, lorsqu'une action d'ouverture à la société est envisagée sur un projet, l'utilisation de l'échelle permet d'engager un dialogue, entre les chargés de projet et les chargés de mission ouverture à la société, afin de se mettre d'accord sur les objectifs visés par l'action d'ouverture à la société, selon les 5 dimensions définies.

En commençant par la typologie d'action, il s'agira par exemple pour une étude environnementale de définir ce qui leur apparaît le plus approprié en fonction de contexte de cette étude et des attentes identifiées de la société civile. Peut-il par exemple être envisagé des présentations d'avancement du projet (niveau 1), ou des échanges réguliers avec partage de connaissance (niveau 2), ou un suivi pluraliste de l'étude (niveau 3), ou la définition et réalisation de prélèvements par des acteurs de la société civile (niveau 4), ou une étude pluraliste comme le GRNC² et le GEP mines du Limousin³ (niveau 5) ?

Ainsi de suite avec les dimensions appropriation, relation, proximité et influence... Les discussions peuvent amener à revenir sur des dimensions précédentes, celles-ci étant en partie interdépendantes.



Figure 8 : exemple de visualisation des objectifs d'une action à l'aide de l'échelle

Il est également possible de l'utiliser lors d'un point d'avancement de l'action, permettant de situer où en est l'action sur chacune des dimensions, d'identifier les éventuels écarts ou possibilités de modification de l'action ou de révision des objectifs en fonction de cet état des lieux.

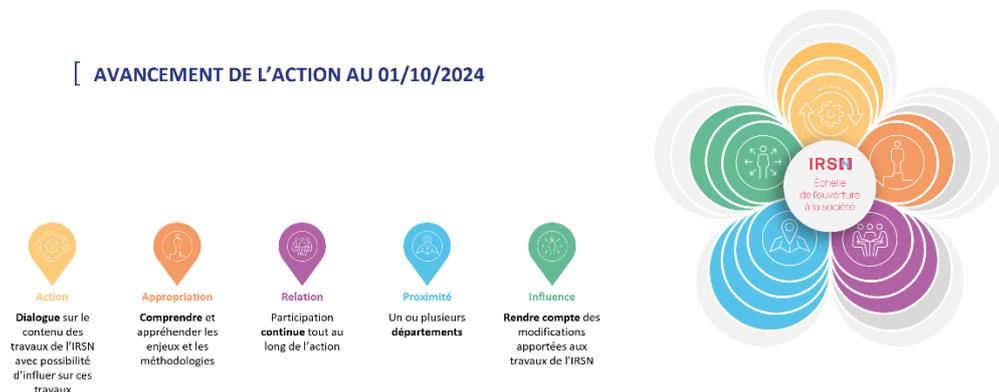


Figure 9 : exemple de visualisation de l'avancement d'une action à l'aide de l'échelle

² GRNC : Groupe Radioécologie Nord-Cotentin <http://www.gep-nucleaire.org/norcot/gepnc>

³ GEP mines du Limousin : Groupe d'expertise pluraliste sur les sites miniers d'uranium du Limousin <http://www.gep-nucleaire.org/gep>

PERSPECTIVES

Au cours de l'élaboration de cette échelle adaptée aux actions d'ouverture à la société de l'IRSN, nous avons testé son applicabilité sur différents exemples d'actions passées ou en cours, en interne du SPOS, ainsi qu'avec quelques chefs de projets d'étude concernant la surveillance de l'environnement. Il nous faut maintenant vérifier le caractère opérationnel de cette échelle en l'utilisant pour dialoguer avec les équipes en charge des activités de l'IRSN sur lesquelles des actions d'ouverture à la société sont envisagées.

Afin de mener ce dialogue avec les équipes pour se mettre d'accord sur les objectifs d'une action d'ouverture à la société (un des objets de cette échelle), il nous est apparu important de définir les questions à se poser en amont avec elles. En lien avec d'autres recommandations du 1^{er} avis du comité ODISCÉ [1] et en complément de l'échelle, le SPOS développe un *vademecum* qui permettra, en amont, d'évaluer l'opportunité d'actions d'ouverture à la société et ce qui en est attendu sur les 5 dimensions de l'échelle et, en aval, d'aider au pilotage des actions et à la vérification de l'atteinte des objectifs définis à l'aide de l'échelle. Il permettra également de prendre en compte la sixième caractéristique identifiée au chapitre précédent sur les moyens et besoins d'accompagnement à mettre en œuvre pour réaliser une action d'ouverture à la société.

Par ailleurs, il reste à définir la manière dont cette échelle pourra être utilisée avec les participants externes à l'IRSN pour leur permettre de visualiser et discuter les objectifs d'une action d'ouverture à la société, ainsi que le moment opportun pour le faire.

REFERENCES

- [1] Avis n°1 du comité ODISCÉ « Implication de la société civile dans la surveillance par l'IRSN de l'état radiologique de l'environnement » *adopté le 28 novembre 2022*
https://www.irsn.fr/sites/default/files/documents/irsn/comite-odisce/Avis_1-ODISC%C3%89-28112022.pdf
- [2] BATS Raphaëlle, « Les échelles de la participation » (2016) <https://infogram.com/les-echelles-de-la-participation-1gew2v80nln1mnj> (*consulté en 2023*)
- [3] GRACE John & GRACE Pauline « 360° Participation - Participation Youth Handbook » (2017) https://docs.wixstatic.com/ugd/f3ef4c_cb09e020f28145449b0ea711886a1486.pdf & site « 360° Participation Model - Models of participation » (2017) <https://360participation.com/models-of-participation/> (*consulté en 2024*)
- [4] ARNSTEIN Sherry R. « A Ladder of Citizen Participation » JAIP, Vol. 35, No. 4, July 1969, pp. 216-224. *I do not claim any copyrights. Version reprise en février 2006* : <https://lithgow-schmidt.dk/sherry-arnstein/ladder-of-citizen-participation.html>
- [5] HART Roger A. « Children's Participation : from Tokenism to Citizenship », UNICEF's International Child Development Centre, Innocenti Essays, Florence, 1992
https://www.researchgate.net/publication/24139916_Children's_Participation_From-Tokenism_To-Citizenship
- [6] HART Roger A. « Monter l'échelle de la participation », article publié dans la revue *Les enfants d'abord*, Unicef, avril-juin 1992. *Reprise française (août 1994)*
https://crabgrass.riseup.net/assets/90695/EchelleHart_pdf.pdf
- [7] THIBAUT André, LEQUIN Marie et TREMBLAY Mireille « Cadre de référence pour la participation publique (démocratique, utile et crédible) », Québec, Conseil de la santé et du bien-être, 2000
https://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Rapports/20001009_rapp_cfr.pdf
- [8] « IAP2 Spectrum of Public Participation » <https://www.iap2.org/page/SpectrumEvolution> (*consulté en 2024*)
- [9] SHIER Harry « Pathways to Participation: Openings, Opportunities and Obligations » (2001) *Children & Society*, Volume 15, 107-117
https://www.researchgate.net/publication/233551300_Pathways_to_participation_Openings_opportunities_and_obligations

- [10] DE BACKER Kurt & JANS Marc « Youth (-work) and social participation - Elements for a practical theory » (2002) <https://participationpool.eu/wp-content/uploads/2020/05/De-Backer-K.-Jans-M.-2002-Youth-work-and-social-participation.-Elements-for-a-practical-theory.doc> (consulté en 2024)
- [11] GOŹDZIK-ORMEL Żaneta « *Have Your Say! - Manual on the revised European Charter on the Participation of Young People in Local and Regional Life* » Strasbourg, Council of Europe Publishing (2008). Version française : <https://rm.coe.int/16807023e1>
- [12] Article dans Psychomedia « La roue des émotions de Plutchik : un outil pour mieux se comprendre », publié le 17 août 2023 <https://www.psychomedia.qc.ca/psychologie/2023-08-17/roue-des-emotions-de-plutchik>

IRSN

Service des politiques d'ouverture à la société

E-mail

ouverture.societe[at]irsn.fr

N° du rapport

IRSN/2024-00711

Tous droits réservés IRSN

Décembre 2024

COURRIER

B.P 17
92260 Fontenay-aux-Roses Cedex

TÉLÉPHONE

+33 (0)1 58 35 88 88

SITE INTERNET

www.irsn.fr

Email

contact@irsn.fr

 [@IRSNFrance](https://twitter.com/IRSNFrance)